

DOSSIER DE PRESSE

Dijon, le 31 janvier 2020

Coronavirus (2019-nCoV)

Surveillance et organisation de la réponse sanitaire en Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p.2
Consignes pour les voyageurs, gestes barrières	p.3
Les cas dits « contacts » et les mesures qui les concernent	p.4
Le calendrier des actions	p.5
Réponses aux questions les plus fréquentes	p.6
En savoir plus	p.9

Communiqué de synthèse

L'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre les mesures décidées par le ministère des Solidarités et de la Santé pour limiter l'introduction du coronavirus 2019-nCov à l'origine d'une épidémie d'infections respiratoires en Chine.

Comme toutes les Agences Régionales de Santé, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté est mobilisée sous la conduite du centre de crise sanitaire du ministère des Solidarités et de la Santé pour limiter l'introduction du virus 2019-nCov à l'origine d'une épidémie d'infections respiratoires en Chine.

Le département veille et alerte sanitaire de la direction de la santé publique pilote l'organisation de la réponse sanitaire en Bourgogne-Franche-Comté.

Le risque provient du contact potentiel d'une personne en France avec un cas importé, c'est-à-dire ayant contracté la maladie dans une zone à risque. C'est pourquoi les autorités sanitaires ont instauré des mesures pour détecter au plus tôt et isoler les cas confirmés afin d'éviter tout contact avec une population indemne.

Le centre 15, dispositif pivot de l'orientation : en cas de doute, ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle transmission

Le diagnostic est suspecté devant des signes d'infection respiratoire chez une personne revenant de Chine dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes, conformément à la définition de cas actualisée diffusée par Santé publique France.

Toute personne dans cette situation est invitée à rester à son domicile, éviter tout contact avec d'autres personnes, se laver les mains régulièrement, porter un masque et à contacter le centre 15.

Cette mesure permet de limiter le risque de contagion dans une salle d'attente de cabinet médical ou de service d'urgence.

De la même façon, tout professionnel de santé suspectant un cas doit le signaler au centre 15 qui se met alors en lien avec l'infectiologue le plus proche.

À l'issue d'un questionnaire, le cas est classé en possible ou exclu. S'il est un cas possible, il est alors pris en charge, transporté par un véhicule sanitaire et isolé dans un service d'infectiologie.

Les 2 CHU de la région assurent la prise en charge des patients

Dans la région, deux établissements hospitaliers de référence sont habilités à prendre en charge les cas confirmés : le CHU de Besançon et le CHU de Dijon.

Un examen biologique spécifique est nécessaire à la confirmation de l'infection au 2019-nCoV. Un examen de détection rapide a été développé par le centre national de référence des virus respiratoires. Il est pratiqué par le centre national de référence (Institut Pasteur) et sera prochainement déployé dans les laboratoires de biologie médicale (LBM) des établissements habilités à la prise en charge de ces patients. A ce jour, aucun traitement spécifique n'a été identifié pour ce nouveau coronavirus. Les soins visent à prendre en charge les symptômes.

Ce 31 janvier, 6 cas ont été confirmés en France par le ministère des Solidarités et de la Santé ; aucun en Bourgogne-Franche-Comté.

Les consignes pour les voyageurs de retour de Chine

Pour les personnes qui reviennent de Chine et qui présenteraient des symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant leur retour en France, il est recommandé de contacter rapidement le Samu centre 15 en faisant état des symptômes et du lieu de séjour.

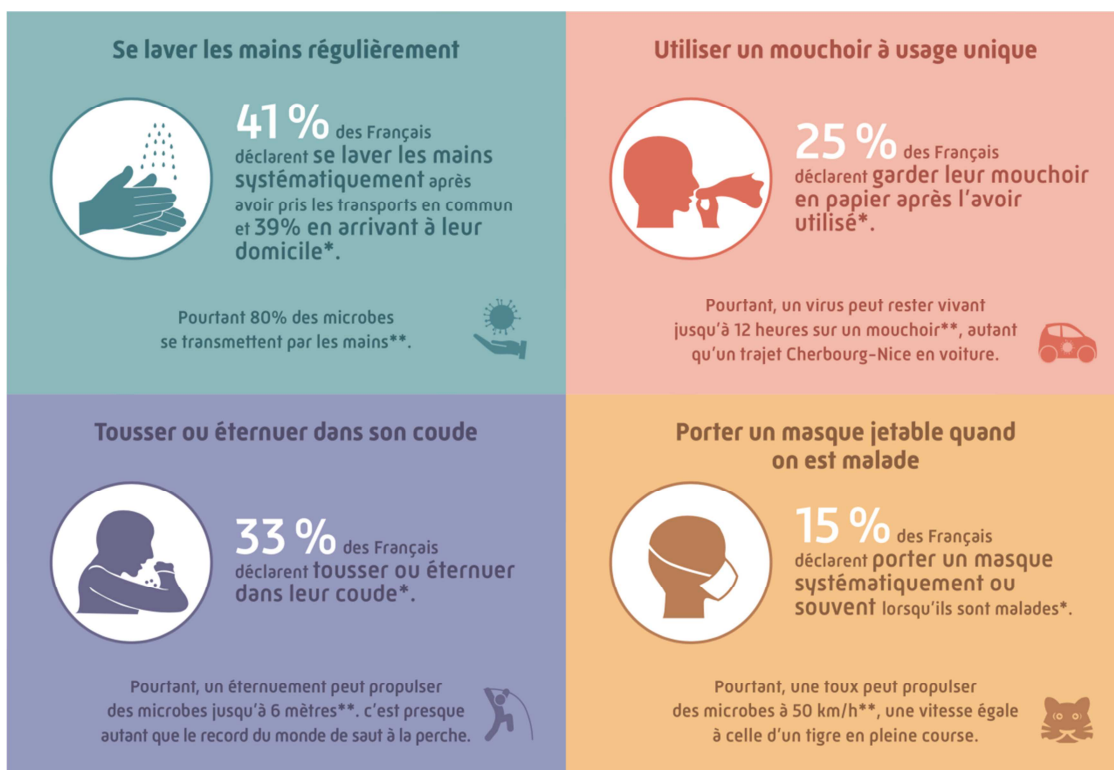
Ne pas se rendre directement chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle transmission.

Les gestes barrières pour tout le monde

À ce stade, il n'y a pas de recommandations sanitaires spécifiques pour la population générale.

Comme pour l'épisode actuel de grippe saisonnière, les mesures barrières sont efficaces :

- tousser dans son coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- porter un masque quand on est malade
- se laver régulièrement les mains



Les cas dits « contacts » et les mesures qui les concernent

Qu'est-ce qu'un « sujet contact » d'un cas confirmé ?

D'après les connaissances disponibles concernant le virus 2019-nCoV, celui-ci se transmet par des gouttelettes émises par un patient malade, en particulier lors de contacts étroits.

Peuvent être considérés comme cas contacts :

- les personnes ayant partagé le même lieu de vie que le patient malade lorsque celui-ci présentait des symptômes ;
- des personnes ayant eu un contact direct, en face à face, à moins d'un mètre du patient malade au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ;
- les flirts, amis intimes ;
- les voisins de classe ou de bureau ;
- les voisins du patient malade dans un avion ou un train, ou les personnes restées dans un espace confiné avec lui (voiture individuelle par exemple) ;

Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après ce contact, et se manifestent le plus souvent par de la fièvre, accompagnée de toux.

Quelle est la procédure mise en place pour les cas contacts d'un cas confirmé ?

L'ARS recense les cas contacts et évalue avec chacun d'eux son exposition et son risque de contamination. Elle lui délivre une information sur la maladie due au virus et sur le dispositif de suivi.

Ce suivi a pour objectif de vérifier que le cas contact n'a pas été contaminé, et en cas de symptômes évocateurs, d'organiser sa prise en charge en lien avec la régulation médicale du centre 15 et le service d'infectiologie des CHU.

Au cours des 14 jours suivant le dernier contact avec un malade, la personne considérée comme étant un cas contact doit surveiller l'apparition de tout symptôme de type fièvre ou toux.

Les modalités de son suivi sont précisées par l'équipe de professionnels de santé mise en place par l'Agence Régionale de Santé, en fonction de l'évaluation initiale du risque.

Le calendrier des actions internationales, nationales, régionales

Le 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été informée de plusieurs cas de pneumonie d'allure virale d'origine inconnue dans la ville de Wuhan en Chine.

Le 7 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus, appelé le 2019-nCoV, en lien avec les cas de pneumopathies a été officiellement annoncée par les autorités sanitaires chinoises.

Le 18 janvier 2020, le premier cas est confirmé en Chine dans la ville de Wuhan avant de s'étendre au reste du pays puis dans la proche région : Thaïlande, Japon, Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong, Macao, Singapour, Malaisie, Vietnam, Népal, Cambodge ainsi qu'aux Etats-Unis, Canada, Australie, Emirats Arabes Unis, Sri Lanka, Allemagne et Finlande.

Dès le 10 janvier, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé Publique France ont fait parvenir aux ARS, aux sociétés savantes (urgentistes, SAMU, infectiologues) des fiches de conduite à tenir et de définition de cas.

Les établissements hospitaliers, médico-sociaux et les professionnels de santé libéraux ont été sensibilisés à la situation et aux recommandations dès le 14 janvier.

L'Institut Pasteur a également mis en place un test de diagnostic rapide permettant de donner un résultat en quelques heures.

Le 25 janvier, après la confirmation de premiers cas en France, une procédure d'identification et de suivi des cas contacts personnalisé et quotidien a été mise en place via les ARS.

Le 30 janvier, l'OMS qualifie l'épidémie d'urgence de santé publique de portée internationale.

Réponses aux questions les plus fréquentes

Qu'est-ce qu'un coronavirus ?

Les coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS ou le SRAS. Le virus identifié en Chine est un nouveau coronavirus. Il a été dénommé 2019-nCoV.

Quels sont les symptômes de l'infection respiratoire provoquée par le 2019-nCoV ?

En l'état actuel des connaissances, les symptômes principaux sont la fièvre et des signes respiratoires de type toux ou essoufflement. Dans les cas plus sévères, la maladie peut entraîner un décès.

Y a-t-il des personnes à risque pouvant développer une forme grave de la maladie ?

Comme pour beaucoup de maladies infectieuses, les personnes présentant des pathologies chroniques sous-jacentes (détresse respiratoire, personnes fragiles, âgées...) présentent un risque plus élevé.

Quel est le mode de transmission ?

Les premiers cas recensés sont des personnes s'étant rendues directement sur le marché de Wuhan (fermé depuis le 1er janvier) : l'hypothèse d'une zoonose (maladie transmise par les animaux) est donc privilégiée. Compte tenu des nouveaux cas rapportés par les autorités sanitaires chinoises depuis le 19 janvier, la transmission interhumaine est aujourd'hui avérée. L'évolution des connaissances dans les prochaines semaines permettra d'en savoir plus sur les modes de transmission de ce virus, son niveau de transmissibilité, sa virulence, le délai d'incubation et les animaux qui peuvent être porteurs.

Qu'est-ce qu'un contact étroit dans le cadre de l'épidémie chinoise de 2019-nCoV ?

Il y a contact étroit pour une personne ayant partagé le même lieu de vie que la personne malade lorsque celle-ci présentait des symptômes (famille, même chambre d'hôpital ou d'internat) ou ayant eu un contact direct, en face à face, à moins de 1 mètre de la personne malade au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion en l'absence de mesures de protection efficaces.

Que faire si on a été en contact avec une personne non symptomatique venant de Chine ?

En l'état actuel des connaissances, une personne non symptomatique ne peut pas transmettre le virus. Il n'y a donc pas de recommandation particulière.

Quand l’OMS parle de source animale, cela pourrait-il inclure en théorie de la viande ou du poisson cuits et tous types d’animaux ?

Quand la viande est cuite, les virus sont détruits. La consommation de produits animaux peu ou pas cuits, incluant le lait et la viande, présente un risque important d’infection par une grande variété d’organismes susceptibles de causer des maladies chez l’homme. Les produits animaux préparés de manière appropriée, en les cuisant ou les pasteurisant, peuvent être consommés mais doivent aussi être conservés avec soin, pour éviter une contamination croisée avec de la nourriture non cuite.

Peut-on attraper la maladie par l’eau ?

A ce jour, il n’a pas été rapporté de contamination par l’eau. Cette maladie est à transmission respiratoire et probablement de l’animal à l’homme, mais la source n’est pas encore identifiée.

Quelle est la contagiosité de la maladie ?

La transmission interhumaine est avérée mais le nombre de cas secondaires liés à un cas initial n’est pas encore déterminé. Des investigations sont en cours pour déterminer le degré de contagiosité et les modes de transmission. Des cas intrafamiliaux sont décrits et certains soignants ont été contaminés en ne respectant pas les précautions d’hygiène.

Quelle est la gravité de la maladie ?

Parmi les cas rapportés à date, plusieurs patients ont développé une forme sévère de la maladie, dont certains sont décédés.

L’information disponible suggère que le virus peut causer des symptômes similaires à ceux d’une grippe modérée, mais aussi des symptômes plus sévères. La maladie peut également progresser dans le temps chez un patient.

Les patients avec des maladies chroniques préexistantes telles que l’hypertension, les maladies cardiovasculaires, le diabète, des maladies hépatiques ou respiratoires semblent plus susceptibles de développer des formes sévères, de même que les personnes âgées.

Peut-on prédire l’évolution de l’épidémie ?

Des travaux de modélisation sont en cours. Les autorités sanitaires suivent attentivement l’évolution de la situation dans le monde. Il est bien sûr trop tôt pour avoir des certitudes.

À partir de quelle distance une personne peut-elle contaminer les autres ?

La maladie se transmet par les postillons (éternuements, toux). On considère donc que des contacts étroits (1 mètre) sont nécessaires pour transmettre la maladie.

Le virus peut-il se transmettre par les fluides sexuels ?

Il n’y a aucun élément en faveur d’une transmission par les fluides sexuels à ce stade.

Est-ce que le 2019-nCoV survit dans le milieu extérieur ?

Au vu des données disponibles sur la survie des coronavirus dans le milieu extérieur (quelques heures sur des surfaces inertes sèches) et compte tenu des temps et conditions de transport avec la Chine, le risque d’être infecté par le nouveau coronavirus en touchant

un objet importé de Chine est considéré comme extrêmement faible.
Les mesures d'hygiène standard (lavage des mains, nettoyage de surfaces) sont efficaces.

Y a-t-il des mesures particulières pour les médicaments produits en Chine ?

Il n'y a pas de restrictions particulières concernant l'utilisation des médicaments provenant de Chine.

Où sont faits les tests ?

Les tests sont disponibles en France. Ils sont réalisés par les centres nationaux de référence des virus respiratoires (Paris et Lyon – Cellule d'Intervention Biologique d'Urgence).

Qu'est-ce qu'un cas autochtone ?

Un cas autochtone est une personne qui développe la maladie et pour laquelle on n'a pas de notion de voyage dans la zone à risque. Un cas autochtone a été signalé sur le territoire allemand.

Qu'en est-il des Français résidant en Chine ?

La France procède, en relation avec les autorités chinoises, à une opération de retour des Français qui le souhaitent par voie aérienne directe depuis Wuhan. Cette opération comprend une équipe médicale d'une vingtaine de personnes.

A leur arrivée sur le territoire national les personnes concernées seront confinées dans un lieu d'accueil pendant 14 jours, période maximale d'incubation du virus, sous le contrôle d'une équipe médicale.

Dans le cadre du mécanisme européen de coordination, les vols de retour sont également proposés à l'ensemble des autres ressortissants européens qui le souhaitent.

Faut-il utiliser un masque ?

Le port du masque chirurgical est recommandé pour les personnes malades symptomatiques pour éviter de diffuser la maladie par voie aérienne.

Le port de ce type de masque par la population non malade afin d'éviter d'attraper la maladie n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée.

Néanmoins, pour les ressortissants séjournant à l'étranger, les autorités sanitaires locales peuvent imposer le port du masque ; toutefois ceci ne doit pas faire négliger les mesures essentielles de protection dont le lavage régulier des mains au savon ou avec un gel hydro-alcoolique.

Les professionnels de santé en contact étroit avec les malades pour les soins disposent d'équipements de protection spécifiques.

Une foire aux questions plus complète est régulièrement mise à jour sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé et sur celui du gouvernement (adresses ci-après).

En savoir plus

Site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/coronavirus-les-informations-utiles>

Site du ministère des Solidarités et de la Santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus/>

Site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/cas-de-pneumonies-associees-a-un-nouveau-coronavirus-2019-ncov-a-wuhan-en-chine>

Site du gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>